

Le Québec et l'analyse comparée des petites nations

Linda Cardinal et Martin Papillon

Volume 30, numéro 1, 2011

Comparer le Québec : approches, enjeux, spécificités

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006060ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006060ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cardinal, L. & Papillon, M. (2011). Le Québec et l'analyse comparée des petites nations. *Politique et Sociétés*, 30(1), 75–93. <https://doi.org/10.7202/1006060ar>

Résumé de l'article

Le texte porte sur les enjeux et les débats théoriques clés sur les nations minoritaires et les petites nations en politique comparée. Il vise en particulier à évaluer la place qu'y occupent les analyses sur le Québec. Trois questions motivent la démarche proposée par les auteurs. Dans un premier temps, le texte étudie les principales questions et perspectives analytiques caractérisant l'étude comparée des petites nations. Entre autres, il examine le rôle clé des débats normatifs sur le nationalisme des petites nations comme la Catalogne, l'Écosse, la Flandre et le Québec, mais également les travaux empiriques dans le domaine de la gouvernance territoriale. Dans un deuxième temps, il évalue la contribution des études sur le Québec aux débats théoriques sur ces petites nations. Il passe en revue les travaux des spécialistes dans deux domaines, soit la paradiplomatie et les politiques publiques. Dans un troisième temps, les auteurs se demandent si la comparaison avec les petites nations ou les nations minoritaires est la plus appropriée pour saisir les dynamiques politiques propres au Québec. Ils proposent notamment d'élargir la comparaison du Québec à d'autres petites sociétés ou petits États souverains comme l'Irlande, Israël ou les pays scandinaves afin d'approfondir la compréhension de sa capacité d'action. En conclusion, le texte sert aussi à souligner les limites de la comparaison.

Le Québec et l'analyse comparée des petites nations¹

Linda Cardinal
Université d'Ottawa
linda.cardinal@uottawa.ca

et

Martin Papillon
Université d'Ottawa
martin.papillon@uottawa.ca

Le texte porte sur les enjeux et les débats théoriques clés sur les nations minoritaires et les petites nations en politique comparée. Il vise en particulier à évaluer la place qu'y occupent les analyses sur le Québec. Trois questions motivent la démarche proposée par les auteurs. Dans un premier temps, le texte étudie les principales questions et perspectives analytiques caractérisant l'étude comparée des petites nations. Entre autres, il examine le rôle clé des débats normatifs sur le nationalisme des petites nations comme la Catalogne, l'Écosse, la Flandre et le Québec, mais également les travaux empiriques dans le domaine de la gouvernance territoriale. Dans un deuxième temps, il évalue la contribution des études sur le Québec aux débats théoriques sur ces petites nations. Il passe en revue les travaux des spécialistes dans deux domaines, soit la paradiplomatie et les politiques publiques. Dans un troisième temps, les auteurs se demandent si la comparaison avec les petites nations ou les nations minoritaires est la plus appropriée pour saisir les dynamiques politiques propres au Québec. Ils proposent notamment d'élargir la comparaison du Québec à d'autres petites sociétés ou petits États souverains comme l'Irlande, Israël ou les pays scandinaves afin d'approfondir la compréhension de sa capacité d'action. En conclusion, le texte sert aussi à souligner les limites de la comparaison.

The article discusses key issues and theoretical debates about small nations and minority nations in comparative politics. Its more specific objective is to evaluate the role Quebec plays in those debates. Three questions motivate the authors' inquiry. First, it addresses the main questions and analytical perspectives that characterize the comparative study of small nations. For instance, it examines the key role normative debates have played in our understanding

1. Nous remercions Jane Jenson de ses commentaires lors de la présentation de ce texte au congrès annuel de la Société québécoise de science politique à l'Université d'Ottawa au mois de mai 2009. Nous souhaitons également remercier les évaluateurs anonymes de la revue ainsi que Simon Letendre, assistant à la recherche.

of the nationalism of small nations such as Catalonia, Flanders, Scotland and Quebec as well as more empirical analyses on territorial governance. Secondly, it evaluates the theoretical contributions of studies about Quebec to the field. It discusses the literature in two specific areas, that of paradiplomacy and public policies. Thirdly, the authors ask whether the comparison of Quebec with other small nations and national minorities is the most appropriate in order to understand its own political dynamics. They suggest that Quebec should also be compared with other small societies or small sovereign states such as Ireland, Israel or the Scandinavian countries in order to better understand its actions. In conclusion, the article also serves to underline the limits of such comparison.

Si la société canadienne-française, puis québécoise, fut longtemps considérée comme un fragment d'une culture française et catholique prérévolutionnaire au sein d'un ensemble anglophone, ce n'est plus le cas aujourd'hui². L'étude du Québec renvoie dorénavant aux grands mouvements politiques, économiques et sociaux marquant la modernité politique. La science politique québécoise en témoigne éloquentement. En plus des comparaisons avec la France, facilitées par la parenté linguistique, ainsi que celles avec les provinces canadiennes³, le Québec est, depuis les années 1990, fréquemment comparé à d'autres petites nations dont la trajectoire historique peut ressembler à la sienne. On pense ici à l'Écosse, à la Catalogne, à la Flandre, autant de petites sociétés au sein d'un État souverain plus large⁴.

Ce texte a pour ambition principale de proposer une lecture critique de l'analyse comparée des petites nations et de la place qu'occupe le Québec dans ce champ d'études en pleine effervescence. Le regain d'intérêt pour ce type d'analyse comparée depuis les années 1990 s'explique de plusieurs façons. Entre autres, l'intégration économique régionale et le processus de redéfinition des échelles de la politique associées à la mondialisation invitent à la comparaison. Comment, en effet, les petites sociétés comme le Québec, l'Écosse ou la Catalogne sont-elles affectées par ces changements d'ordre structuraux? Dans le contexte plus spécifiquement canadien, la fin des tentatives de réforme de la constitution dans les années 1990 incite aussi les politologues québécois à changer d'interlocuteurs. Devant l'impasse institutionnelle canadienne, il semble alors logique de comparer l'expérience du Québec avec celle d'autres petites nations en quête de reconnaissance et d'autonomie politique comme l'Écosse, la Catalogne ou encore la Flandre.

-
2. Depuis les premiers travaux sur le sujet jusqu'aux études plus récentes, nous avons assisté à un renversement important de perspective. Pour rappel, l'idée selon laquelle le Québec constitue un fragment est d'abord esquissée chez Hartz (1964), puis est reprise par Horowitz (1966). Elle est toutefois, très tôt, remise en question par certains historiens, dont Wallot (1973). En sciences sociales, la critique viendra plus tardivement; voir: Boismenu *et al.* (1983), Bourque *et al.* (1994), Bouchard et Lamonde (1997), Bouchard (2000) et Turgeon (2003).
 3. Pensons ici aux travaux dans le domaine des politiques publiques comme ceux de Crête *et al.* (1994) et de Montpetit (1999).
 4. Les peuples autochtones participent également à ce « retour » des petites nations. La dynamique coloniale qui continue de marquer la relation entre ces derniers et les autorités étatiques, sans mentionner la question de la taille, rend cependant une comparaison avec les petites nations européennes ou issues de la colonisation européenne, comme le Québec, plus difficile. Pour une réflexion sur les défis des nations autochtones et leur capacité d'action, nous renvoyons le lecteur à Tully (2007).

Deux enjeux nous paraissent particulièrement importants pour ce projet comparatif. Dans un premier temps, sur le plan conceptuel, comment définir une petite nation ? En quoi le Québec peut-il être présenté comme tel ? Peut-on même parler d'une catégorie analytique distincte ? Quelles sont les principales caractéristiques communes de ces entités politiques ? Dans un deuxième temps, sur le plan empirique, en quoi l'étude comparée des petites nations permet-elle de mieux comprendre les dynamiques politiques au sein du Québec contemporain ?

Afin d'approfondir ces questions, nous avons divisé le texte en deux sections. D'abord, nous examinerons plus en détail les enjeux conceptuels que soulève l'étude des petites nations en politique comparée. Nous verrons que la notion n'est pas facile à définir. Les auteurs utilisent souvent les concepts de minorités nationales, de nations minoritaires, de nation sans État ou de petites nations de façon interchangeable. Sans procéder à une typologie, nous proposerons un début de clarification conceptuelle eu égard à l'appréhension du Québec dans ces débats⁵. Les travaux sur le nationalisme en politique comparée serviront ici de point de départ. Ces derniers ont donné lieu à une distinction conceptuelle double : d'une part, entre les grandes nations dites « civiques » et les petites nations « ethniques » et, d'autre part, entre les nations souveraines et non souveraines. Or, cette catégorisation s'accompagne d'une tendance à réduire les petites nations à leurs dimensions culturelles et psychologiques, limitant par le fait même la portée analytique de ces catégories aux fins de comparaison. Par contraste, de nouvelles approches mettent dorénavant l'accent sur les dynamiques économiques, politiques et institutionnelles propres aux petites nations. Elles permettent une comparaison selon nous plus féconde de la capacité d'action au sein des petites nations et du Québec en particulier.

Nous analyserons ensuite les travaux récents en politique comparée portant sur les petites nations, en particulier ceux des chercheurs québécois. Sans en faire une analyse exhaustive, nous constatons qu'ils cherchent d'abord à situer ces dernières dans le contexte du « rééchelonnement » en cours des frontières économiques et politiques, souvent associé à la mondialisation. Il s'élabore, notamment, une nouvelle économie politique des petites nations dont l'objectif ne sera plus de saisir une supposée essence du nationalisme des petites nations, mais plutôt de mieux comprendre comment elles interviennent et prospèrent dans le contexte actuel. Dans ces recherches, l'accent est aussi mis sur les dynamiques institutionnelles et sur la capacité des différents acteurs nationalistes à se mobiliser au sein des échelles de la politique. Nous verrons que ces travaux comparés permettent, notamment, de mettre en perspective la marge de manœuvre que se sont donnée les acteurs nationalistes québécois dans un tel contexte.

Au final, cette synthèse des travaux sur les petites nations et le Québec servira à identifier les enjeux principaux qui structurent ce champ d'études. Nous verrons que l'analyse s'est graduellement libérée d'une approche plus psychologique des petites nations pour donner lieu à des travaux plus ancrés empiriquement et soucieux

5. Ce texte ne propose pas une sociologie des petites nations ni une typologie des différentes conceptualisations existantes des nations et des nationalismes. Sur cette question plus précise, voir Dieckhoff et Jaffrelot (2006), en particulier la première partie de l'ouvrage qui est consacrée aux théories et aux typologies de la nation et du nationalisme. Dans le présent texte, nous souhaitons plutôt insister sur le changement d'approche qui s'est opéré au sein de ces débats afin de mieux y situer le Québec.

du politique. Nous tenterons, en conclusion, de tirer certains enseignements pour l'étude du Québec et de dégager de nouvelles pistes de recherches en vue de mieux comprendre la politique des petites nations.

Les petites nations en politique comparée : un concept polysémique

La notion de petite nation est plus difficile à conceptualiser qu'il n'y paraît. Quelles sont ses dimensions les plus saillantes : l'étendue de son territoire, sa démographie, ou encore son statut politique ? Comme le rappelle Josep M. Colomer (2007 : 19-20), 70 petits pays ont une population variant entre un et dix millions d'habitants et 40 autres ont moins de un million d'habitants. Par surcroît, les trois cinquièmes des États sont en fait des petites unités non souveraines dont le degré d'autonomie varie considérablement.

Nations civiques, nations ethniques ?

En politique comparée, les travaux d'Ernest Gellner (1997) et d'Éric Hobsbawm (1990) sur la modernisation et le développement de l'État-nation au sein des économies capitalistes ont joué un rôle structurant dans la représentation des petites nations. En simplifiant, chez Gellner, les nations constituent la base des États modernes. Elles doivent posséder une haute culture, une population instruite et mobile qui intériorisera les exigences associées à la modernisation des économies européennes. L'éducation jouera un rôle central en vue de développer le nouveau sentiment national en émergence. Comme l'explique Anne-Marie Thiesse (2006 : 195-196), la construction des nations « s'accompagne d'un gigantesque travail pédagogique pour que des pans de plus en plus larges de la population les connaissent, et se reconnaissent en elles ». Gellner fait aussi une première distinction entre les petites nations d'Europe de l'Est et les grandes nations comme la France, l'Allemagne ou l'Angleterre. Reprenant une catégorisation déjà esquissée par Ernest Renan (1992), il postule que les premières sont de type ethnique ; elles sont préoccupées par leur survie culturelle, alors que les deuxièmes sont de type civique. Ces dernières sont aussi susceptibles de devenir de hautes cultures davantage en phase avec le développement du capitalisme et la modernité. Les petites nations devront se soumettre aux exigences des grandes nations ou s'assimiler à elles, car elles ne possèdent pas les ressources économiques nécessaires pour garantir leur autosuffisance. Chez Gellner, l'existence d'un rapport nécessaire entre l'avènement des nations et le développement du capitalisme prend donc une importance singulière au regard des petites nations. Celles-ci sont trop petites et trop vulnérables pour aspirer au statut d'État-nation et pour rivaliser dans l'espace économique naissant. Ainsi naît l'idée, reprise par plusieurs, selon laquelle les petites nations seraient caractérisées principalement par un certain type de psychologie. Elles auraient en commun un sentiment de vulnérabilité marquant leur devenir politique⁶.

6. Cette idée, souvent reprise dans les travaux en sociologie, sera aussi au cœur de la représentation des petites nations chez le romancier Kundera (1993).

Éric Hobsbawm reprend le même argumentaire pour commenter le retour en force des petites nations dans les sociétés d'après-guerre. Non seulement il s'agit selon lui d'un phénomène marginal, appelé à disparaître dans le meilleur des cas, mais on serait surtout en présence d'un accident de l'histoire et de mouvements réfractaires à la modernité⁷. Le contexte est d'autant plus favorable à ce type de lecture que le « retour » à l'avant-scène des petites nations en Europe occidentale a coïncidé avec la montée de nationalismes moins tolérants en Europe de l'Est et avec le démantèlement de l'ex-Yougoslavie. Même au Canada, les commentateurs proposent des rapprochements – parfois malheureux – entre le nationalisme québécois et celui des Balkans⁸.

Dans ces débats, on confond souvent les petites nations avec leur nationalisme. Entre autres, elles sont présentées comme un tout uniforme et indissociable de l'idéologie souvent projetée par les mouvements nationalistes qui les traversent. Au lieu de les étudier de la même façon que les grandes nations, soit comme des ensembles construits au sein desquels il existe une multiplicité d'acteurs, les petites nations ont été représentées plus en fonction d'un supposé sentiment collectif d'insécurité qu'au regard de leur situation géographique, démographique, voire politique. L'opposition historique entre le nationalisme civique des États-nations et le nationalisme ethnique des petites nations doit aussi être comprise dans ce contexte. Comme l'explique Guy Hermet (2004), la tension historique entre les deux types de nationalisme est le produit de rapports de force sur les plans économique et politique. Le nationalisme sert les intérêts des bourgeoisies britannique, française ou allemande dont l'objectif est d'asseoir leur pouvoir sur de nouveaux territoires et de contrôler le développement de l'Europe (Hermet, 2004 : 123). Ces bourgeoisies tiennent pour acquis que les supposées « petites » nations n'ont pas la capacité de s'autodéterminer étant donné l'étroitesse de leur territoire et leur manque de ressources naturelles. Elles leur imputent un nationalisme réactionnaire associé à leur préoccupation pour la sauvegarde de leur culture. On assigne aux petites nations un statut de nations culturelles ou de nations ethniques alors que les grandes cultures se conçoivent comme des cultures civiques. Cet auteur nous rappelle en ce sens qu'il est difficile de définir un mouvement nationaliste et encore plus une nation en faisant abstraction de sa situation historique et des rapports de pouvoirs qui traversent leurs interactions avec les autres nations.

Minorités nationales ?

À cette remise en question sociohistorique de la dichotomie entre les nationalismes des grandes et des petites nations s'est aussi ajoutée une critique d'ordre normative en provenance de la philosophie politique. Les chercheurs canadiens, Will Kymlicka (2001) et Charles Taylor (1992) en particulier, ont contribué à ce débat de façon substantielle. Rejetant d'emblée toute hiérarchie entre les cultures, Kymlicka élabore une théorie des droits des « minorités nationales » qui repose sur le lien intrinsèque entre la liberté des individus et le contexte culturel au sein duquel ces derniers agissent. Selon lui, l'État n'est jamais culturellement neutre. Ses institutions opèrent au contraire dans un contexte culturel, généralement celui de la majorité,

7. Voir aussi Lipset (1985).

8. Comme dans Ignatieff (1993).

qui devient par le fait même le référent pour l'ensemble de la société. Les minorités nationales sont, pour Kymlicka, des collectivités possédant leur propre « culture sociétale ». Elles se définissent donc à partir de référents identitaires distincts au sein de l'État. Ces groupes minoritaires cherchent tout naturellement à protéger et à assurer la pérennité de cette identité à travers une plus grande autonomie politique. Comme le souligne également Taylor, la reconnaissance des minorités nationales, de leur culture et surtout de leurs institutions politiques constitue un impératif moral pour les États libéraux. En politique comparée, John Coakley (2007) a repris cette démarche et a proposé une typologie des principes pouvant guider les modalités d'accommodement de ces minorités nationales au sein d'ensembles étatiques plus larges⁹.

Les analyses de Kymlicka ainsi que les applications qu'elles ont suscitées suggèrent un changement de registre important. La taille en soi n'est plus le critère déterminant pour définir les petites nations. Ces chercheurs mettent plutôt l'accent sur la différence culturelle, source d'identité collective, et sur le statut de minoritaire du groupe au sein d'un ensemble politique plus large. Le concept de minorité nationale trace ainsi une ligne de démarcation entre les petites nations souveraines pleinement constituées et les groupes nationaux non souverains. Or, cette distinction donne à la souveraineté étatique une valeur non plus seulement politique – bien réelle par ailleurs – mais aussi normative. Le concept de minorité nationale tend en ce sens à reproduire la dichotomie culturaliste entre grandes et petites nations critiquée plus haut et, par le fait même, à réduire le phénomène à une volonté de protection de la culture minoritaire. La notion a cependant son utilité puisqu'elle permet de faire ressortir l'importance du rapport majoritaire–minoritaire dans le contexte des états plurinationaux comme le Canada. À titre d'exemple, Alain-G. Gagnon (2008) reprend à son compte cette approche normative et met l'accent sur le rapport de forces existant entre nations minoritaire et majoritaire afin de mieux saisir l'impasse institutionnelle du fédéralisme canadien. Cela dit, on ne peut réduire la politique des petites nations à un tel rapport de forces, aussi important soit-il. Il manque notamment à cette démarche une analyse plus poussée des dynamiques institutionnelles au sein desquelles les acteurs s'insèrent et se mobilisent.

9. Selon Coakley (2007), trois approches s'offrent aux majorités pour accommoder les petites nations. Elles peuvent les incorporer, les exclure ou les ignorer. Ce type de réponse puise dans la culture politique des États européens depuis au moins le dix-neuvième siècle. Pour Coakley, Lord Acton, John Stuart Mill et Heinrich von Treitschke constituent trois personnages clés. Ainsi, l'idée d'incorporer les petites nations au sein d'un État multiculturel ou multinational revient à Lord Acton – une approche également reprise par Kymlicka (2001). Dans ces États, les majorités nationales seraient inclusives et disposées à reconnaître les autres groupes nationaux comme dans le cas de l'Autriche-Hongrie. Le fédéralisme apparaît comme le meilleur moyen de favoriser cette reconnaissance et d'obliger la majorité nationale à partager le territoire. Par contraste, von Treitschke, qui conçoit les minorités comme une menace à la nation majoritaire, vise l'assimilation et l'élimination dans le cas des Juifs. Finalement, une majorité peut aussi décider d'ignorer les autres groupes nationaux en son sein, d'autant plus qu'ils y sont souvent perçus comme étant inférieurs ou négligeables. Prônant également l'assimilation, Mills ne croit pas qu'il soit possible pour une majorité de partager son espace avec une autre nationalité en son sein.

Des nations sans État?

C'est du côté des travaux de Montserrat Guibernau (1999) et de Michael Keating (2001 ; 2003) qu'il faut nous tourner pour le début d'une conceptualisation plus politique des petites nations. Guibernau (1999 : 16) avance que la principale différence entre les minorités et les majorités nationales renvoie moins à leur degré d'ouverture ou de vulnérabilité ou encore à leur caractère civique ou ethnique qu'à la nature inachevée du processus de construction et de territorialisation de l'État-nation. Selon elle, le Québec, l'Écosse et la Catalogne sont donc des nations « sans État », logées au sein d'États-nations pleinement constitués. L'expression « nations sans État » permet d'accentuer le caractère inachevé du processus d'autodétermination et son importance pour comprendre les dynamiques politiques traversant ces nations plutôt que de limiter l'analyse à des variables strictement idéologiques comme le nationalisme.

Keating (2003) souscrit également à cette définition plus politique que culturelle des petites nations. Les petites nations ou nations sans État offrent en quelque sorte une alternative au modèle idéaltypique d'organisation territoriale du politique autour de l'État-nation. En fait, loin de constituer une exception, les nations sans État font pour Keating partie intégrante du processus de modernisation. La formation de ces nations obéit en ce sens à la même logique de territorialisation et de production identitaire qui a donné lieu à la création des États-nations. Toutefois, la modernité ne conduit pas de façon inéluctable à l'État-nation. Ainsi, une nation au sens politique du terme peut exister, se développer et même prospérer sans que ses frontières correspondent à celles d'un État moderne.

Keating reconnaît cependant les limites du concept de nation sans État. En effet, les nationalismes québécois, écossais et catalan se reproduisent en grande partie à travers les institutions d'un État régional plus ou moins développé et autonome. Cet auteur jongle avec le concept d'État régional, mais admet, d'une part, que toutes les petites nations ne s'inscrivent pas dans un cadre institutionnel régional et, d'autre part, qu'on ne peut réduire les nations à leur expression institutionnelle. Tout en reconnaissant ses limites, il utilise la notion de nations sans État. Il définit celles-ci comme des systèmes d'action et de régulation sociale existant de manière indépendante de l'État souverain, tout en étant en constante interaction avec ce dernier¹⁰.

Concevoir la nation comme un système d'action et de régulation permet de sortir de la logique essentialiste des études sur le nationalisme et les nations minoritaires. La nation n'est plus ici conçue comme un ensemble uniforme agissant de manière cohérente. Elle est un produit de l'histoire. Elle est traversée de contradictions. Elle se constitue dans un contexte historique spécifique, au sein duquel se mobilisent les acteurs politiques et à partir duquel se définissent les rapports de pouvoir entre eux. Cette conceptualisation ouvre en quelque sorte la « boîte noire » des petites nations et nous invite à décortiquer les interactions entre ses différents acteurs, leurs marges de manœuvre et les rapports qu'ils entretiennent avec l'extérieur au sein de systèmes de régulation donnés.

10. Keating (2003) considère que l'utilisation de l'expression « gouvernance à multiples niveaux » obscurcit l'objet d'analyse plus qu'elle ne permet de l'éclairer. La notion est trop fonctionnaliste et contribue à dépolitiser l'action. Il rejette également les notions de régions d'apprentissages et de régions fortes dans le domaine de l'innovation car ce sont des concepts trop imprégnés d'idéologie productiviste.

Le Québec, minorité nationale ou petite nation sans État?

Le débat conceptuel sur les petites nations en politique comparée a pris une orientation particulière au Québec. La distinction entre nationalismes ethnique et civique a dominé l'analyse en raison d'une controverse sur le caractère rétrograde du nationalisme québécois qui perdure depuis le dix-neuvième siècle¹¹. Depuis cette époque, on se représente régulièrement le nationalisme québécois à l'image d'une Grande Noirceur, que l'on oppose à un nationalisme canadien conçu comme étant plus ouvert à la diversité¹². Or, au tournant des années 1990, dans la foulée du débat sur les minorités nationales en théorie politique, plusieurs ont plutôt fait valoir le caractère moderne, libéral et démocratique du nationalisme québécois (Taylor, 1992; Carens, 1995; Seymour, 1999; Kymlicka, 2001). On assiste alors chez les chercheurs québécois à une entreprise de réhabilitation du nationalisme québécois. Stéphane Paquin (2001a: 23), par exemple, le caractérise de «nationalisme de projection» et remet en question l'image du Québec comme une société repliée sur elle-même. Christian Rioux (2000), dans *Voyage à l'intérieur des petites nations*, se démarque aussi en raison du portrait sympathique qu'il propose de ces «petites nations européennes» qui, comme le Québec, s'inscrivent dans une culture politique ouverte, libérale et démocratique¹³. Ces différents auteurs donnent souvent en exemple la politique linguistique du Québec ou sa politique en matière d'intégration des immigrants comme des cas de figure de compromis possibles entre le libéralisme politique et le besoin de protection de la culture et de la langue de la majorité au sein des petites sociétés. On le voit, la vulnérabilité des petites nations demeure au cœur de l'analyse, même si celle-ci est présentée de manière moins péjorative que dans les travaux sur le nationalisme ethnique. Paquin et Rioux remettent également en question la dichotomie entre petites nations souveraines et non souveraines. Ils n'hésitent pas à comparer le Québec aux petits États européens souverains au sein de l'Union européenne, tout en reconnaissant leurs différences sur le plan institutionnel¹⁴.

Alors que plusieurs des travaux en philosophie politique reprennent à leur compte les notions de minorités nationales ou de nations minoritaires, certains soulignent l'inadéquation de ce concept pour une société historiquement constituée, avec ses propres institutions politiques, comme le Québec (Seymour, 1999). Nous pourrions ajouter que le concept conforte aussi trop souvent la représentation classique du Québec comme une société vulnérable au détriment d'une analyse plus dynamique de sa situation. Comme nous l'avons également mentionné plus haut, il tend à réduire la portée du droit à l'autodétermination à sa dimension culturelle et sous-estime l'importance de l'État régional dans la production et la reproduction du nationalisme québécois.

11. La représentation du nationalisme au Québec comme un phénomène rétrograde est déjà présente dans le rapport de Lord Durham (1839) sur la situation au Canada à la suite des rébellions des Patriotes en 1837-1838. Elle est ensuite reprise dans les discours de certains nationalistes canadiens. L'étude critique de Berger (1970) demeure, à ce jour, le seul ouvrage d'analyse du nationalisme canadien au dix-neuvième siècle. Pour sa part, Trudeau (1967) a remis à l'ordre du jour la vision stéréotypée du nationalisme canadien-français/québécois qu'il a fait sien, par la suite, sur le plan politique.

12. Pour un cas de figure de cette perspective qui continue néanmoins d'occuper une place importante dans le discours public, médiatique et universitaire, voir Beiner (1999).

13. Rioux est journaliste au quotidien *Le Devoir*.

14. La Slovaquie et la République tchèque sont évoquées chez Rioux, tout comme les pays scandinaves chez Paquin.

Le concept de nation sans État ne fait pas non plus consensus dans les débats québécois. Pour Alain-G. Gagnon (2001), l'idée laisse entendre que le Québec n'a pas de qualités étatiques, alors qu'il est pourtant un État fédéré depuis 1867. L'analyse comparée avec l'Écosse ou la Catalogne tend d'ailleurs à sous-estimer l'importance de l'autonomie juridique et des ressources financières et institutionnelles de l'État québécois au sein de la fédération canadienne. Gagnon suggère plutôt l'idée d'État-région, qu'il reprend de Michael Keating, pour décrire la spécificité de la situation québécoise. Encore une fois, à l'opposé du concept de minorité nationale, celui d'État-région tend à réduire la nation à ses dimensions territoriales et institutionnelles et traduit mal, comme le rappelle Keating (2001 : 21), l'importance des variables culturelles et identitaires dans le contexte québécois.

En somme, aucun de ces concepts ne permet de rendre pleinement compte de la réalité québécoise. Force est de reconnaître que la notion de petite nation est polysémique et les travaux sur le sujet invitent à préciser davantage l'objet d'analyse et à départager les enjeux. Ainsi, le concept de minorité nationale peut avoir son utilité dans le débat normatif alors que celui de nation sans État peut servir à situer les petites nations dans le contexte du développement historique des États-nations. Ces variations sur le concept de petites nations obligent à préciser ce que nous souhaitons étudier, que ce soit les mouvements nationalistes, les rapports entre majorités et minorités ou la résilience des petites nations dans un contexte de modernité avancée. Selon la lentille adoptée, certains concepts deviendront plus pertinents que d'autres.

Les petites nations et le rééchelonnement de la politique : un changement d'approche

Le débat conceptuel sur les petites nations n'empêche pas la comparaison, loin de là. Le contexte actuel invite cependant à dépasser la stricte classification descriptive ou encore les débats normatifs qui marquent le champ. En fait, la recherche se dédouane aujourd'hui graduellement de sa perspective psychologisante, pour embrasser une analyse qui prend davantage en compte le politique dans la compréhension des trajectoires des petites nations. La contribution de Keating à l'élaboration d'une approche davantage en mesure d'expliquer non seulement la résilience, mais aussi le retour en force des petites nations dans un contexte marqué par la mondialisation et l'intégration économique et politique, est ici importante. S'inspirant des recherches sur les petits États souverains et les sociétés périphériques, notamment les travaux de Stein Rokkan et Derek Urwin (1983), ainsi que ceux de Peter J. Katzenstein (1985), il jettera les bases d'une nouvelle économie politique des petites nations qui sera, comme nous le verrons, reprise par plusieurs.

De Rokkan et Urwin, Keating reprend l'étude des processus de marginalisation des sociétés dans le cadre de la formation des empires et des États-nations européens. Ce travail a bien montré l'incidence d'un certain type de politique territoriale sur les rapports entre les centres en émergence à l'époque et les « petites nations » qui deviendront périphériques, pour ensuite rendre compte des caractéristiques particulières de la politique au sein de ces périphéries. Certes, Rokkan et Urwin accordent moins d'importance au statut formel des périphéries – comme États souverains ou régions internes – qu'aux dynamiques présidant à leurs échanges avec

le centre¹⁵. Ils montrent bien cependant que les structures institutionnelles territoriales constituent une ressource importante permettant aux périphéries de modifier leur rapport au centre tout comme de maintenir leur identité propre.

À la même époque, les travaux de Katzenstein ont également une influence importante sur l'analyse de la politique des « petites nations » européennes. Dans son étude classique sur les petits États européens, il soutient que le succès économique de ces pays dans la période d'après-guerre est imputable à leur capacité d'innover et de s'adapter à l'économie mondiale tout en conservant un fort degré de cohésion et de redistribution interne. Cette flexibilité économique est liée à la stabilité politique et à la capacité des petites nations de développer des stratégies concertées, deux caractéristiques des mécanismes de gouvernance corporatistes propres aux petits ensembles, selon Katzenstein. Cette propension des petits États à concilier les intérêts de divers acteurs autour d'un projet économique et social proviendrait de leur sentiment de vulnérabilité devant les forces économiques et politiques externes¹⁶. Petite taille rime ici avec une culture politique qui facilite l'émergence d'un modèle corporatiste de développement plutôt que le repli sur soi. Les travaux de cet auteur ont depuis été critiqués, en particulier à la suite du déclin du « modèle » corporatiste européen. D'aucuns ont remis en question l'approche institutionnelle inhérente au concept de néo-corporatisme et suggéré, par exemple, que la trajectoire de l'État-providence social-démocrate au sein des « petites nations » européennes est plutôt le produit d'une série de coalitions ponctuelles entre classes sociales y trouvant un intérêt mutuel (Pontusson, 2006). Il n'en demeure pas moins que l'intuition première de Katzenstein, qui soutient qu'il existe une condition particulière aux petits États favorisant le développement de certaines dynamiques économiques et politiques, a été reprise bien au-delà des frontières de l'Europe.

Poursuivant cette tradition d'analyse en politique comparée, Keating combine la question du territoire avec celle de la capacité d'innovation des petits États pour expliquer le « succès » des petites nations dans un contexte de mondialisation économique. La libéralisation économique entraîne un rééchelonnement de leurs modes de régulation, tant au-delà qu'en deçà des frontières de l'État souverain. Les régions au sein desquelles il existe une forte interpénétration de différents réseaux sociaux, économiques et politiques profitent de ce nouveau contexte malgré leur petite taille et leur statut de nation sans État. Dans une économie ouverte, la taille du marché interne et la capacité de réguler ce marché compte en effet beaucoup moins que la flexibilité et la capacité à s'adapter à la compétition. Les petites nations ayant une identité politique forte, qui sont souvent caractérisées par ces réseaux qu'on associe aussi parfois au néo-corporatisme, bénéficient d'un avantage comparatif dans un tel contexte (Keating, 1998; Keating *et al.*, 2003). Celles-ci sont en effet plus aptes à réagir de manière coordonnée et rapide face aux réalignements de l'économie. C'est ce jeu d'échelles, dans un contexte d'interdépendance accru, qui est aujourd'hui, selon Keating, au cœur de la politique des petites nations.

15. Pour eux (1983: 3), « being at periphery means a certain type of political dynamics—both internal and external. Transactions with the centre structure the politics, the culture and the economy of periphery. »

16. Katzenstein revient sur l'importance de cette culture de la vulnérabilité dans « Small States and Small States Revisited » (2003).

La nouvelle économie politique comparée des petites nations

Cette nouvelle économie politique des petites nations, développée entre autres par Keating, constituera la matrice de plusieurs études empiriques sur la Catalogne, l'Écosse, la Flandre et le Québec. Loin de présenter ces nations en fonction d'une essence ou d'une psychologie particulière, les travaux qui sont réalisés suivant ce courant sont plutôt préoccupés par la mise en rapport des acteurs avec le contexte dans lequel ils interviennent pour faire avancer leurs préoccupations individuelles et collectives (Paquin, 2001a et 2001b; Nootens, 2004; Graefe, 2005; McEwen, 2005; Béland et Lecours, 2008). La décentralisation et un certain désinvestissement de la part de l'État dans les politiques et les programmes associés à la construction de la citoyenneté nationale, en particulier les politiques associées à l'État-providence, sont perçus comme de nouvelles occasions permettant aux acteurs nationalistes au sein des petites nations de se démarquer, notamment au chapitre des politiques publiques. Le cadre national devient ainsi, tout comme au sein des États-nations, un espace de solidarité favorisant le développement de l'État régional. Ce dernier entre alors plus directement en compétition avec l'État central comme principal lieu de débats et de définition de priorités collectives, voire du régime de citoyenneté (Papillon et Turgeon, 2003; Fournis, 2004).

D'autres (Graefe, 2003; Rocher, 2003) vont insister sur la création de blocs régionaux comme l'Union européenne et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui serviraient de points d'ancrage permettant de dépasser le strict cadre de l'État-nation et de donner aux acteurs au sein des petites nations un autre levier en vue de faire valoir leurs ambitions. Dans son étude sur le retour des « petites nations », Stéphane Paquin (2001a) souligne aussi, dans cette veine, que celles-ci profitent de la prolifération d'institutions internationales, qui deviennent autant d'espaces leur permettant d'afficher leur distinction sans pour autant accéder à la pleine souveraineté. Ces travaux ont ainsi révélé que les acteurs nationalistes réussissent à faire reconnaître la légitimité des petites nations au-delà des frontières de l'État régional et, dans plusieurs cas, à aller chercher des ressources qui leur font défaut à l'interne.

Convergences et divergences: le Québec en contexte

La nouvelle économie politique des petites nations contribue à renouveler le débat sur le caractère historique et contingent de la forme étatique moderne. Ainsi, plusieurs se représentent une Europe post-souveraine ou l'avènement de fédérations multinationales au sein desquelles les petites nations joueraient un rôle plus important (Pierré-Caps, 1995; Keating, 1998; Nootens, 2004; Colomer, 2007). La mise en perspective de l'expérience européenne à partir d'une comparaison avec le Québec vient cependant nuancer ces thèses. Peter Graefe (2005) souligne, par exemple, la relative stabilité de la fédération canadienne malgré la profondeur des reconfigurations économiques des dernières décennies. En ce sens, la cure de minceur de l'État fédéral à la fin des années 1990 ne l'empêche pas de contrôler les principaux leviers économiques de la fédération, limitant par le fait même l'autonomie effective de l'État québécois. L'expérience du Québec sous l'ALENA vient nuancer l'impact d'un processus d'intégration continentale strictement économique sur l'autonomie relative des petites nations ou États régionaux (Rocher, 2003).

L'expérience québécoise au sein du fédéralisme canadien sert aussi à tempérer l'idée selon laquelle la nouvelle économie mondialisée et les arrangements multinationaux qui l'accompagnent ont donné lieu à une remise en question fondamentale des rapports intrinsèques entre nation, État et territoire. Si le statut ambigu des petites nations non pleinement souveraines peut être compris comme un phénomène porteur plutôt qu'inhibiteur, le cas québécois montre qu'il y a encore loin la coupe aux lèvres avant que l'on puisse célébrer l'avènement de véritables États multinationaux. Par contre, la nouvelle économie politique des petites nations permet d'amorcer une nouvelle réflexion sur les bases d'un type étatique qui pourrait être plus ouvert à leurs préoccupations (Loughlin, 2004 ; 2005).

La comparaison entre les expériences européennes et québécoise nous force surtout à éviter les généralisations. Le rééchelonnement de la politique, associé au retour des petites nations, est en effet un phénomène contingent et historiquement situé. La trajectoire des petites nations ne sera pas nécessairement la même. Elles s'inscrivent en effet dans des logiques institutionnelles et des contextes économiques et politiques distincts dont il faut tenir compte pour expliquer les choix stratégiques des acteurs sur les plans politique, économique, social ou culturel¹⁷. Nous illustrons l'importance du contexte afin de comprendre la politique des petites nations à partir de deux exemples tirés de la littérature comparée, soit l'étude de l'action des entrepreneurs nationalistes dans le domaine international et dans le domaine des politiques sociales. Les analyses québécoises sont au cœur de ces débats.

L'importance grandissante de l'action internationale des petites nations a été soulignée par nombre de chercheurs (Balthazar, 1999 ; Paquin, 2001a ; Lecours, 2002 ; Lachapelle et Maltais, 2005). Ceux-ci constatent que la paradiplomatie est utilisée de manières fort variées, et qu'elle donne des résultats différents d'un cas à l'autre. À titre d'exemple, dans sa comparaison du Québec et de la Catalogne, Paquin (2001b ; 2003) a révélé l'existence d'importantes divergences liées en partie à la stratégie des acteurs nationalistes et à la réaction de l'État fédéral dans le cas canadien ou central comme en Espagne. Alors que le Québec a choisi de rivaliser directement avec le gouvernement fédéral en instaurant un modèle de diplomatie relativement classique, institutionnalisée grâce à la création d'un ministère des Relations internationales, la Catalogne a opté pour une stratégie plus diffuse de promotion de ses intérêts afin d'éviter le plus souvent la discorde avec Madrid. Paquin (2001a : 210) rappelle ici l'importance de prendre en compte les stratégies des entrepreneurs identitaires afin de comprendre les mécanismes de politisation des identités au sein des petites nations et leur projection dans l'espace international.

L'analyse comparée des politiques sociales comme vecteur d'identité nationale a aussi permis de souligner l'existence de logiques spécifiques au sein des petites nations (McEwen et Moreno, 2005). Daniel Béland et André Lecours (2008) ont par exemple comparé les expériences canadienne, britannique et belge mettant en relief l'impact différencié des configurations institutionnelles sur les choix stratégiques des acteurs nationalistes¹⁸. Le fédéralisme canadien donne au Québec des ressources et une marge de manœuvre lui permettant de consolider son propre

17. Comme le souligne Keating (1998 : 23) : « [Minority] nationalist claims must be historically situated. They are made in relation to particular state form and balance of political and social forces and face a particular array of opportunities and barriers in each case. »

18. Voir aussi Trainsel (2008).

« modèle » d'État-providence depuis l'après-guerre, favorisant par le fait même le développement d'une forte solidarité territoriale. Au Royaume-Uni, par contraste, ce ne sont qu'avec les réformes thatchériennes des années 1980 que les politiques sociales deviennent une source de mobilisation dans les milieux nationalistes écossais¹⁹. Cette dynamique sera renforcée à la suite du processus de dévolution qui a donné à l'Écosse un espace institutionnel pour développer son propre modèle de solidarité territoriale. La Belgique permet d'illustrer, au contraire, un effet de blocage institutionnel. Comme l'ont montré Béland et Lecours (2008 : 180), la constitution du pays confère à la Région wallonne un droit de veto sur les réformes aux politiques de péréquation souhaitées par les nationalistes flamands, limitant par le fait même le démantèlement de l'État-providence belge. Les auteurs soulignent aussi l'importance des partis politiques dans le débat sur les politiques sociales. Alors qu'au Québec et en Écosse les partis nationalistes depuis les années 1960 sont associés à la gauche et au mouvement ouvrier, en Flandre ce sont plutôt les élites économiques qui dominent ces partis. Cette différence explique en partie le caractère distinct du nationalisme flamand, plus à droite, mais aussi moins enclin à favoriser le développement des politiques sociales régionales comparativement aux nationalismes québécois ou écossais qui seraient plus à gauche.

Ces analyses se rejoignent à la fois dans leur conceptualisation des petites nations comme espaces de production et de reproduction de rapports à la fois culturels, économiques et politiques ainsi que dans la séparation conceptuelle qu'elles opèrent entre la nation, les acteurs nationalistes et le contexte institutionnel au sein duquel ces derniers agissent. L'étude comparée des petites nations proposée ici constitue donc une démarche empirique reposant sur un mariage de l'économie politique et des perspectives institutionnelles. Ce type d'analyse permet de lever le voile sur le caractère historique et contingent de la politique des petites nations. Toutefois, l'approche comporte également certains risques, notamment une tendance à instrumentaliser la nation au détriment d'une analyse davantage compréhensive visant à appréhender le rôle des acteurs dans la création du sens. Cela dit, la nouvelle économie politique comparée des petites nations injecte un nouveau dynamisme dans un débat qui pouvait parfois donner l'impression d'un certain essoufflement.

Conclusion

L'analyse comparée des petites nations apparaît comme un champ fragmenté. Entre les analyses qui opèrent une généralisation reposant sur une psychologie du petit et les perspectives normatives sur le droit des minorités nationales se profile depuis les années 1990 un courant analytique davantage empirique cherchant à rendre compte de ce que nous pouvons qualifier de politique des petites nations. Le concept de nation sans État, s'il cadre mal avec le cas québécois, permet néanmoins de jeter un nouvel éclairage sur le processus de construction des petites nations non souveraines au regard du développement des États-nations. L'avènement d'une nouvelle économie politique des petites nations permet aussi de situer ces dernières par rapport aux processus actuels de redéfinition et de reterritorialisation de l'économie et de la politique. Point essentiel, l'objet d'analyse est moins « la

19. Pour une comparaison similaire des cas québécois et écossais, voir Papillon et Turgeon (2003) et McEwen (2005).

nation», comprise comme une unité mue par une volonté propre, que les rapports de pouvoirs, la capacité d'action des acteurs nationalistes et les dynamiques institutionnelles qui caractérisent chacune de ces sociétés.

Finalement, il est possible de parler de trois courants distincts dans l'analyse des petites nations. Chacun propose une conceptualisation distincte des petites nations qui répond autant à des impératifs moraux qu'à des exigences analytiques. Un premier courant de type sociologique s'intéresse à la trajectoire des petites nations et au destin commun de ces entités condamnées à une certaine insatisfaction du fait de leur taille et de leur position géopolitique. Un deuxième courant, explicitement normatif, porté par la philosophie politique, s'intéresse d'abord aux rapports entre groupes majoritaires et minoritaires au sein d'États pleinement constitués. Les petites nations sont ici abordées d'abord comme des « minorités nationales » méritant une certaine protection institutionnelle face à un État et à un cadre sociétal défini par le groupe majoritaire. Un troisième courant enfin conçoit les petites nations comme des espaces régionaux à la fois économiques et politiques. Il ne s'agit ici plus tant de définir les petites nations que de les situer comme phénomènes historiques dans un processus de transformation et de rééchelonnement des modes de régulation associés à l'État. Les dimensions culturelles et psychologiques laissent ici place à une perspective plus politique, mais parfois instrumentale, de la nation. Ces différents courants confirment la nature polysémique du concept de petites nations, tout comme ils révèlent des variations importantes dans la manière d'aborder le phénomène.

Quels enseignements tirer de ces débats sur les petites nations pour l'étude du Québec? Le fait d'inscrire la réflexion sur ce dernier dans un débat théorique plus large sur le devenir des nations sans État a certainement permis aux chercheurs québécois de jeter les bases d'une approche de rechange à la représentation du Québec comme une société vulnérable, pour embrasser celle d'une nation diversifiée et complexe, traversée de contradictions et de rapports de forces et qui partage avec d'autres petites nations certaines caractéristiques politiques, économiques et sociales, sinon institutionnelles. Par ailleurs, si les caractéristiques plus psychologiques de l'identité et de la culture politique au Québec ont été remises en question par des auteurs comme Jocelyn Maclure (2000), l'importance de ce sentiment de vulnérabilité n'est pas à nier complètement dans la compréhension de l'action au sein des petites nations²⁰. Il y a certes lieu d'éviter tout raisonnement essentialiste ayant pour effet de réduire les petites nations à leur peur de disparaître. Toutefois, il importe de comprendre comment ce sentiment peut contribuer à la création du sens autant au sein des grandes que des petites nations. Comme le montrent les travaux sur le nationalisme majoritaire, les débats sur l'avenir des identités nationales en France comme en Grande-Bretagne révèlent que les populations majoritaires peuvent aussi se représenter comme des sociétés vulnérables lorsqu'elles se sentent remises en question par la diversité culturelle en leur sein. La comparaison peut précisément servir à souligner comment est instrumentalisé ce sentiment de vulnérabilité dans différents contextes. En ce sens, les divers courants décrits plus haut sont peut-être plus complémentaires qu'on pourrait le penser.

20. Au Québec, le thème de la vulnérabilité des petites nations a été beaucoup commenté par Thériault (2002) et Boucher et Thériault (2005).

Un autre point mérite d'être souligné eu égard à ces avancées sur les plans théorique et empirique de l'analyse comparée des petites nations. Un glissement important s'opère concernant l'objet d'analyse d'une perspective à l'autre. Si au départ le concept sert autant à désigner les petites entités souveraines que les entités minoritaires au sein d'ensembles plus vastes, les analyses plus récentes ont tracé une ligne de démarcation quasi infranchissable entre celles-ci. Cette différenciation d'ordre conceptuel peut être justifiée dans le contexte des études sur les dynamiques politiques au sein d'ensembles multinationaux, mais doit-elle pour autant en structurer le champ? Ce glissement conceptuel paraît d'autant plus paradoxal que le cadre théorique proposé par Michael Keating et plusieurs autres afin de rendre compte de la politique des nations sans État s'inspire directement des travaux de Stein Rokkan et Peter J. Katzenstein sur les petits États européens souverains. Il est d'autant plus surprenant si l'on considère l'importance accordée au sein de ce courant au processus de diffusion territoriale de la fonction étatique et à la porosité de la notion même de souveraineté. Notre compréhension du Québec et de la politique québécoise pourrait-elle être enrichie davantage en ouvrant la comparaison au-delà de cette frontière conceptuelle? Certains ont comparé les politiques linguistiques du Québec avec celles d'Israël (dont Abulof, 2009), tout comme ses politiques sociales avec celles de la Suède ou des autres petites sociétés scandinaves (Paquin, n.d.; Lisée, 2003). Les débats sur la pauvreté au Québec ou la mobilisation sociale pourraient aussi être davantage comparés à ceux ayant cours en Irlande ou avec la Nouvelle-Zélande (Stevenson, 2006; Charlebois, 2010). D'autres comparaisons devraient également être envisagées afin d'approfondir l'hypothèse selon laquelle la souveraineté étatique, comme le suggère Keating, n'est plus une condition nécessaire à la capacité de s'adapter aux transformations de l'économie mondiale. Une comparaison plus soutenue entre le Québec et les petites nations souveraines membres de l'Union européenne pourrait susciter de nouvelles réflexions sur le sujet. La récente crise économique a d'ailleurs ramené à l'avant-plan le rôle prépondérant des grands ensembles, capables de mobiliser d'importantes ressources financières, et par contraste souligné la vulnérabilité des petits États comme l'Islande, la Grèce ou l'Irlande. La comparaison avec ces petites nations permettrait de mesurer encore plus l'importance des frontières politiques et de la souveraineté étatique comme éléments structurants qui continuent de définir les petites nations et d'ajouter, potentiellement, une nouvelle catégorie d'analyse à un tableau dorénavant plus complexe et plus riche.

Bibliographie

- Abulof, Uriel, 2009, «'Small Peoples': The Existential Uncertainty of Ethnonational Communities», *International Studies Quarterly*, vol. 53, p. 227-248.
- Balthazar, Louis, 1999, «The Québec Experience: Success or Failure?», dans Francisco Aldecoa et Michael Keating (sous la dir. de), *Paradiplomacy in Action: The Foreign Relations of Subnational Governments*, Londres et Portland, Frank Cass, p. 153-169.
- Beiner, Ronald, 1999, «Introduction: Nationalism's Challenge to Political Philosophy», dans Ronald Beiner (sous la dir. de), *Theorising Nationalism*, Albany, State University of New York Press, p. 1-25.
- Béland, Daniel et André Lecours, 2008, *Nationalism and Social Policy*, Londres, Oxford University Press.

- Berger, Carl, 1970, *The Sense of Power: Studies in the Ideas of Canadian Imperialism, 1867-1914*, Toronto, University of Toronto Press.
- Boismenu, Gérard, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée, 1983, *Espace régional et nation*, Montréal, Boréal.
- Bouchard, Gérard, 2000, *Genèse des nations et des cultures du nouveau monde: essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal.
- Bouchard, Gérard et Yvan Lamonde (sous la dir. de), 1997, *La nation dans tous ses états: le Québec en comparaison*, Montréal, L'Harmattan.
- Boucher, Jacques L. et Joseph Yvon Thériault (sous la dir. de), 2005, *Petites sociétés et minorités nationales*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, Gilles, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, 1994, *La société libérale duplessiste*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Carens, Joseph (sous la dir. de), 1995, *Is Quebec Nationalism Just?*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Charlebois, Kathleen, 2010, *La mobilisation sociale dans un contexte de gouvernance: le cas de l'Irlande et du Québec*, thèse de doctorat non publiée, Montréal, Université de Montréal, Département de sociologie.
- Coakley, John, 2007, «Les majorités nationales dans les nouveaux États: relever le défi de la diversité», dans Alain-G. Gagnon, André Lecours et Geneviève Nootens (sous la dir. de), *Les nationalismes majoritaires contemporains: identité, mémoire, pouvoir*, Montréal, Québec Amérique, p. 157-190.
- Colomer, Josep, M., 2007, *Great Empires, Small Nations. The Uncertain Future of the Sovereign State*, London, Routledge.
- Crête, Jean, Louis M. Imbeau et Guy Lachapelle (sous la dir. de), 1994, *Politiques provinciales comparées*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Dieckhoff, Alain et Christophe Jaffrelot (sous la dir.), 2006, *Repenser le nationalisme: théorie et pratique*, Paris, Presses de science po.
- Durham, John George Lambton, Earl of, 1839, *Rapport de Lord Durham, Haut Commissaire de sa Majesté, etc. etc. sur les Affaires de l'Amérique septentrionale britannique*, Montréal, s.n.
- Fournis, Yann, 2004, «Les répertoires du nationalisme culturel breton (1920-2000)», dans Nathalie Dugalès, Ronan le Coadic et Fabrice Patez (sous la dir. de), *Et la Bretagne? Héritage, identité, projets*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 141-179.
- Gagnon, Alain-G., 2001, «Quebec: The Emergence of a Region-State?», *Scottish Affairs. Stateless Nations in the 21st Century: Scotland, Catalonia and Quebec*, Édimbourg, Institute of Governance, p. 14-27.
- Gagnon, Alain-G., 2008, *La raison du plus fort. Plaidoyer pour le fédéralisme multinational*, Montréal, Québec Amérique.
- Gellner, Ernest, 1997, *Nationalism*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Graefe, Peter, 2003, «Nationalisme et compétitivité: le Québec peut-il gagner si les Québécois perdent?», dans Alain-G. Gagnon, *Québec: État et société*, tome 2, Montréal, Québec Amérique, p. 481-504.
- Graefe, Peter, 2005, «The Contradictory Political Economy of Minority Nationalism», *Theory and Society*, vol. 34, p. 519-549.
- Guibernau, Montserrat, 1999, *Nations Without States, Political Communities in a Global Age*, Cambridge, Polity Press.

- Hermet, Guy, 2004, « États et cultures nationales : un retour aux origines », dans Alain Dieckhoff (sous la dir. de), *La constellation des appartenances. Nationalisme, libéralisme et pluralisme*, Paris, Presses de sciences Po, 2004, p. 101-124.
- Hobsbawm, Éric, 1990, *Nations et nationalismes depuis 1780*, Paris, Gallimard.
- Hartz, Louis, 1964, *The Founding of New Societies: Studies in the History of the United States, Latin America, South Africa, Canada and Australia*, New York, Harcourt and Brace.
- Horowitz, Gad, 1966, « Conservatism, Liberalism and Socialism in Canada: An Interpretation », *Revue canadienne de science politique*, vol. 11, n° 2, p. 383-399.
- Ignatieff, Michael, 1993, *Blood and Belonging. Journeys in the New Nationalism*, New York, Farrar, Straus and Giroux.
- Katzenstein, Peter J., 1985, *Small States in World Markets. Industrial Policy in Europe*, Ithaca (NY), Cornell University Press.
- Katzenstein, Peter J., 2003, « Small States and Small States Revisited », *New Political Economy*, vol. 8, n° 1, p. 9-30.
- Keating, Michael, 1998, *The New Regionalism in Western Europe. Territorial Restructuring and Political Change*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Keating, Michael, 2001, *Plurinational Democracies: Stateless Nations in a Post-sovereignty Era*, Oxford, Oxford University Press.
- Keating, Michael, 2003, « Nations sans État ou États régionaux? Le débat sur la territorialité et le pouvoir à l'heure de la mondialisation », dans Alain-G. Gagnon (sous la dir. de), *Québec: État et société*, Montréal, Québec Amérique, p. 439-454.
- Keating, Michael, John Loughlin et Kris Deschouwer, 2003, *Culture, Institutions and Development*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Kundera, Milan, 1993, *Les Testaments trahis*, Paris, Gallimard.
- Kymlicka, Will, 2001, *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités*, Montréal, Boréal.
- Lachapelle, Guy et Bruno Maltais, 2005, « Diversité culturelle et stratégies subétatiques : le cas du Québec », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, n° 2, p. 143-159.
- Lecours, André, 2002, « Paradiplomacy: Reflections on the Foreign Policy and International Relations of Regions », *International Negotiation*, vol. 7, n° 1, p. 91-114.
- Lipset, Seymour Martin, 1985, *Consensus and Conflicts. Essays in Political Sociology*, Transaction Press.
- Lisée, Jean-François, 2003, « Subnational Communities: Is Québec a North American Region State? A Preliminary View », dans Tom Courchene et Donald Savoie (dir.), *The Art of the State in a World Without Frontiers*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, p. 353-365.
- Loughlin, John, 2004, « The 'Transformation' of Governance: New Directions in Policy and Politics », *Australian Journal of Politics and History*, vol. 50, n° 1, p. 8-22.
- Loughlin, John, 2005, « Les changements de paradigmes de l'État et les politiques publiques envers les minorités linguistiques et culturelles en Europe de l'Ouest », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique: le Canada en perspective*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 19-38.
- Maclure, Jocelyn, 2000, *Récits identitaires: le Québec à l'épreuve du pluralisme*, Montréal, Québec Amérique.
- McEwen, Nicola, 2005, *Nationalism and the State, Welfare and Identity in Scotland and Quebec*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes / Peter Lang.

- McEwen, Nicola et Luis Moreno (sous la dir. de), 2005, *The Territorial Politics of Welfare*, Londres et New York, Routledge / ECPR Studies in European Political Science.
- Montpetit, Éric, 1999, «Corporatisme québécois et performance des gouvernants: analyse comparative des politiques environnementales en agriculture», *Politique et Sociétés*, vol. 18, n° 3, p. 79-98.
- Nootens, Geneviève, 2004, *Désenclaver la démocratie, Des huguenots à la paix des Braves*, Montréal, Québec Amérique.
- Papillon, Martin et Luc Turgeon, 2003, «Nationalism's Third Way? Comparing the Emergence of Citizenship Regimes in Quebec and Scotland», dans Alain-G. Gagnon, Montserrat Guibernau et François Rocher (sous la dir. de), *The Conditions of Diversity in Multinational Democracies*, Montréal, Institut de recherches en politiques publiques, p. 315-345.
- Paquin, Stéphane, 2001a, *La revanche des petites nations. Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB éditeur.
- Paquin, Stéphane, 2001b, *Les nouvelles relations internationales – Le Québec en comparaison*, Montréal, Association québécoise d'histoire politique / Comeau et Nadeau Éditeurs, vol. 10, n° 1.
- Paquin, Stéphane, 2003, *Paradiplomatie identitaire en Catalogne*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Paquin, Stéphane, n.d., *Jusqu'ici tout va bien? Les modèles québécois et scandinaves face à la concurrence mondiale*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- Pierré-Caps, Stéphane, 1995, *La multination. L'avenir des minorités en Europe centrale et orientale*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Pontusson, Jonas, 2006, «From Comparative Public Policy to Political Economy: Putting Political Institutions in Their Place and Taking Interests Seriously», *Comparative Political Studies*, vol. 28, n° 1, p. 117-148.
- Renan, Ernest, 1992, *Qu'est-ce qu'une nation?*, Paris, Presses-Pocket.
- Rioux, Christian, 2000, *Voyage à l'intérieur des petites nations*, Montréal, Boréal.
- Rocher, François, 2003, «Le Québec dans les Amériques: de l'ALE à la ZLEA», dans Alain-G. Gagnon, *Québec: État et société*, tome 2, Montréal, Québec Amérique, p. 455-480.
- Rokkan, Stein et Derek W. Urwin, 1983, *Economy, Territory, Identity. Politics of West European Peripheries*, Londres, Sage Publications.
- Seymour, Michel, 1999, *La nation en question*, Montréal, L'Hexagone.
- Stevenson, Garth, 2006, *Parallel Paths. The Development of Nationalism in Quebec and in Ireland*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- Taylor, Charles, 1992, *Rapprocher les solitudes*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Thériault, Joseph-Yvon, 2002, *Critique de l'Américanité: mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique.
- Thiess, Anne-Marie, 2006, «Les identités nationales, un paradigme transnational», dans Alain Dieckhoff et Christophe Jaffrelot (sous la dir. de), *Repenser le nationalisme*, Paris, Sciences po, p. 193-226.
- Traisnel, Christophe, 2008, «Le fédéralisme des nationalistes. Possibilités politiques, mobilisations nationalistes et construction des identités distinctes dans le cadre du fédéralisme de dissociation en Belgique et au Canada», dans Linda Cardinal (sous la dir. de), *Le fédéralisme asymétrique et les minorités linguistiques et nationales*, Sudbury, Prise de parole, p. 51-98.
- Trudeau, Pierre Elliott, 1967, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH Hurtubise.

- Tully, James, 2007, « Défi constitutionnel et art de la résistance : la question des peuples autochtones au Canada », dans Stéphane Vibert (sous la dir. de), *Pluralisme et démocratie. Entre culture, droit et politique*, Montréal, Québec Amérique, p. 309-354.
- Turgeon, Luc, 2003, « Interpréter les parcours historiques du Québec : entre la société globale et l'espace régional », dans Alain-G. Gagnon (sous la dir. de) *Québec : État et Société*, tome 2, Montréal, Québec Amérique, p. 65-84.
- Wallot, Jean-Pierre, 1973, *Un Québec qui bougeait*, Montréal, HMH Hurtubise.